

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Commune de CHATENOIS

Arrondissement de SELESTAT

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres
du Conseil Municipal élus : 27

Nombre des membres
qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres
qui ont assisté à la séance : 22

Séance du 6 juillet 2023

Sous la présidence de M. le Maire, Luc ADONETH

Présents :

M. Christian OTTENWAEELDER, Mme Sylvie LIGNER, M. Stéphane SIGRIST, Mme Christine GILL, M. Christophe BOHN, Adjoint au Maire
M. Daniel BROCKER, M. Patrick DELSART, Mme Marie-Antoinette SYLVESTRE, MM Jean-Paul BARTH, Pascal HELDE, Mme Nadine GUTHAPFEL, Mme Sandrine DEMAY, M. Denis WACHBAR, Mme Sabrina DUSSOURD, Mme Lysiane STENGER, Mme Claire-Catherine BRUN, M. Jean LACHMANN, M. Eric BRUNSTEIN, Mmes Anne-Catherine DORIDANT, Bénédicte SADOWNICZYK, M. Yann VILARDELL, Conseillers municipaux

Absents excusés :

7. Anne HEUBERGER donne pouvoir à Nadine GUTHAPFEL
13. Christophe ELSAESSER donne pouvoir à Christine GILL
15. Michel GOETTELMAANN donne pouvoir à Stéphane SIGRIST
21. Amandine MARTIN
22. Axèle EBELIN donne pouvoir à Christian OTTENWAEELDER

Absents :

10. Budget – Finances – Développement économique – Elections – Personnel administratif – Tourisme

RAPPORTEUR : M. BOHN

10.3. Recrutement assistant de direction

DELIBERATION 06072023/11

Les besoins en compétences et en main d'œuvre deviennent de plus en plus importants au sein du service administratif. Le recrutement de Mme Bezier en tant que chargée de missions sur un contrat de projet, a permis de soutenir les différents projets communaux et de décharger la DGS, la RST et la responsable des finances sur un certain nombre de missions.

Il est proposé de pérenniser ce poste en recrutant dès cet été un fonctionnaire titulaire expérimenté, sur les grades de rédacteur, ou adjoint administratif 1^{er} ou 2^e classe, sur un poste permanent à temps plein. Ses missions consisteront à assister la Responsable des finances sur la comptabilité (workflow, engagements, mandatement de fonctionnement, gestion des P503, aide mandatement investissement etc), les travaux de secrétariat de la DGS, RST et responsable Fi, la gestion de dossiers transversaux (DGS/RST/Resp fi), l'accueil

téléphonique et physique, la gestion des commandes (logistique manifestations, fournitures interservice, etc), la gestion des archives...

A ce jour un candidat au grade d'adjoint administratif de 2^e classe, occupant un poste de niveau rédacteur à l'EMS, a été retenu.

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment ses articles 34 et 3-3 ;

Vu le budget ;

Vu le tableau des effectifs ;

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984 suscitée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

AUTORISE le Maire à recruter une personne occupant le poste d'assistant de direction à temps complet à compter du 1^{er} août 2023 pour assurer les missions de secrétariat de direction, de gestionnaire de dossiers, d'assistant comptable, de chargé d'accueil.

PRECISE que cet emploi est ouvert aux fonctionnaires relevant des grades de rédacteur, adjoint administratif principal de 2^e ou 1^{ère} classe.

PRECISE que sa rémunération mensuelle sera fonction du grade occupé et de l'expérience professionnelle,

PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2023.

POUR : 26

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

DELIBERATION EXECUTOIRE

Pour extrait conforme

Châtenois, le 11 juillet 2023

Luc ADONETH
Le Maire,

Sabrina DUSSOURD
Le secrétaire de séance,

